

Constitution et shari'a Islamique¹

Les Frères musulmans, les salafistes, les mouvements jihadistes armés, ainsi que ceux qui s'occupent de propagande verbale, dont – ce qui est surprenant – l'« Azhar » et « Dar el Ifta' El Masri »², sont des appellations diverses pour une idéologie unique aux objectifs communs, même si les formulations peuvent différer. Ils affirment tous que le fait de toucher à l'article 2 de la constitution transformerait les rues d'Égypte en fleuves de sang !!!

Ils nous promettent des massacres collectifs si nous ne sommes pas d'accord avec eux sur un article constitutionnel ?..

Une question essentielle et centrale à laquelle ils n'ont jamais répondu, qu'il s'agisse des demandes des « Frères » pour un état islamique, ou bien comme ils aiment à tenter de nous tromper, pour un état démocratique à fondements islamiques, cette question est: existe-t-il dans la religion de l'Islam des indications sur le concept d'état tel que nous pouvons le comprendre de nos jours, cela, que ce soit dans le Coran ou les Hadiths ? Et est-ce que l'Islam a mis en œuvre un système de gouvernement qui puisse imposer ses principes aux musulmans ? En d'autres termes, existe-t-il un état et un système de gouvernement et d'administration clairs, avec une constitution aux sens définis qui précise la forme de l'état islamique et l'organisation du pouvoir ainsi que les méthodes de transmission de ce pouvoir selon des règles théocratiques précises et contraignantes ?

Ce qui est clair jusqu'à présent, c'est qu'il n'y a pas de système de gouvernement révélé par Dieu à son honorable Prophète, avec des preuves dans l'histoire de la propagation de la foi et des premiers califes. Ainsi, l'honorable Prophète lui-même a d'abord gouverné selon un pouvoir absolu de forme théocratique. Il a rassemblé entre ses mains la totalité des pouvoirs célestes et terrestres. Après lui, les premiers califes bien dirigés ont adopté chacun une méthode différente, qu'il s'agisse de la manière d'arriver au pouvoir, ou encore de la manière d'exercer ce pouvoir.

Abou Bakr a pris le pouvoir en se basant sur le fait que le Prophète lui avait confié la direction de la prière lors de sa maladie fatale.

Omar est arrivé au pouvoir d'une manière totalement différente. Il a reçu la succession en application d'une volonté testamentaire que Abou Bakr a demandé à Othman d'écrire en son nom, spécifiant le choix de Omar Ibn El Khattab pour sa succession.

Omar a ensuite inventé une méthode tout à fait nouvelle. Il a choisi six amis et en a constitué une commission en charge de choisir l'un d'entre eux pour la succession, sachant que le juge final en cas de différent serait Abdallah Ibn Omar. Le choix a fini par se porter sur Othman Ibn Affan, qui a réparti entre lui, sa famille et ses proches les finances publiques et les honneurs. Les autres membres de la commission et leurs enfants se sont donc soulevés contre lui et l'ont tué car ils estimaient ne pas avoir obtenu de part suffisante des richesses des pays conquis³.

Ali Ibn Abi Taleb a reçu le pouvoir en raison de ses liens familiaux avec le Prophète. Cela, en des temps de complots et luttes qui se sont terminées par son assassinat ainsi que tout ce qui restait de la famille du Prophète, y compris les nourrissons.

Quant à Mou'awiya – fondateur de la dynastie Omeyyade – il est arrivé au pouvoir par la trahison et avec des ruses évidentes, associées à l'usage de la force, de la ruse et de l'agressivité combative.

Son fils Yazid a obtenu la promesse de la succession du vivant de son père, après l'écrasement d'une révolte des compagnons dans la ville⁴ du Prophète de Dieu par Mou'awiya. Il a alors exigé l'allégeance pour lui et pour son fils après lui. L'annonce suivante a alors été faite dans la mosquée du Prophète par l'orateur:

1 Traduction de la première partie d'un article en arabe signé de Sayed El Quamani, publié dans la presse Egyptienne.

2 Office en charge de la promulgation de jugements jurisprudentiels (fatwas) concernant l'interprétation et l'application de l'Islam ainsi que le comportement licite pour les musulmans.

3 La terminologie consacrée emploie « pays ouverts » (bilad maftouha'), c'est à dire: pays ayant été ouverts à l'Islam, ou encore: ouverts pour les musulmans, en réalité: les possessions de l'empire islamique en cours de constitution.

4 La Mecque.

« Le califat pour celui-ci (pointant son bras vers Mou'awiya), puis s'il meurt à celui-là (il a désigné Yazid) et pour celui qui diffère, cela (il a posé la main sur son épée) ».

Après cela, la succession ne s'est pas transmise selon des règles déterminées, comme cela se pratiquait dans les royaumes de ces époques. Le calife régnant désignait en général son successeur. La plupart du temps, le transfert du pouvoir s'effectuait par le poison, le poignard, l'épée, le fer ou le feu, l'assassin prenant possession du trône du califat. Ainsi, la plupart de ceux qui nous ont gouverné tout au long de l'histoire glorieuse du califat sont des criminels et des assassins.

Alors voici la question dirigée vers les commerciaux de l'Islam de notre époque actuelle: quel système de passation du pouvoir vont-ils adopter ? La méthode d'Abou Bakr, celle de Omar, celle de Othman, celle de Aly, ou la méthode de Mou'awiya, ou celle de Yazid, ou encore celle du pouvoir absolu du Prophète lui-même ?

Il s'agit dans tous ces cas d'exemples Islamiques glorieux et honorables, puisqu'ils s'agit des guides de la communauté.

Si vous vous prononcez pour l'une de ces méthodes, vous serez considérés comme fidèles à l'Islam et non comme des profiteurs. Cependant, nous n'acceptons pas de nos jours ces méthodes de gouvernement.

Et si vous parlez de démocratie et d'urnes électorales vous seriez négationnistes et en conflit avec votre shari'a à laquelle vous vous raccrochez. Vous feriez partie de ceux qui méritent le châtement car ils acceptent la culture des infidèles et s'éloignent des principes des origines de l'Islam.

Alors, pourquoi annoncer votre attachement à la shari'a en menaçant de transformer les rues de l'Égypte en fleuves de sang ?

Supposons un moment que vous choisissiez l'une des voies empruntées par les premiers califes bien inspirés et dirigés.

Si vous choisissez la voie d'Abou Bakr, n'oublions pas qu'il a ordonné de tuer les musulmans qui se sont opposés à ce qu'il prenne la succession en ne participant pas à la cérémonie de sa désignation et en s'abstenant de payer l'impôt⁵ pour signifier leur refus. La voie d'Abou Bakr ne nous inspire pas confiance, car si nous ne sommes pas d'accord, vous entreprendrez de nous brûler, ou de nous précipiter du haut des montagnes ou au fond des puits, ou encore de nous crever les yeux ou de trancher nos membres en représailles.

Et si vous choisissez la voie de Omar, elle est également remplie de rouerie. Il a en effet pris ses décisions tout seul, sans partage. Ainsi, il a mis en résidence surveillée qui il désirait. Il a ordonné de transférer les richesses des pays conquis vers sa capitale uniquement. Il s'est acharné sur les savants et les étudiants. Il a coupé les têtes de ceux qui tentaient de rechercher des solutions autres dans les sciences ou dans l'histoire. Cela ne correspond pas à notre siècle, qui est basé sur la science, la connaissance, le doute et la critique, ainsi que sur l'absence de vérités absolues.

Ou alors, votre choix se portera sur Othman, qui a mis main basse sur le trésor public des musulmans, qui en a gardé ce qui lui a plu et en a distribué à sa famille, à ses épouses et à ses proches. Il a ensuite entrepris de frapper ceux de ses partisans qui objectaient, en brisant certains et en repoussant d'autres, jusqu'à ce que ses partisans et leurs enfants se regroupent et le tuent après qu'il eut refusé d'abandonner le califat, déclarant qu'il s'agissait d'une chemise dont Dieu l'avait revêtu et non ses ouailles.

Ou encore, vous choisirez la voie de Mou'awiya de la décision par l'épée, lui et son fils Yazid qui se sont emparés de la ville du Prophète de Dieu, ont détruit la Ka'aba et l'ont incendiée, puis ont violé les femmes et les filles des compagnons.

Dites-nous quel sera votre modèle de gouvernement parmi ceux-là, que nous puissions nous rassurer.

Et puis, comment procéderez-vous pour choisir l'une de ces voies de gouvernement ?

La solution islamique préconise lorsque le besoin se présente de procéder à la prière adéquate⁶, puis d'attendre le résultat qui doit se présenter la nuit, en rêve.

Est-ce que le résultat en sera la voie de l'un des calife, ou bien celle du communisme, ou bien de la république présidentielle ou parlementaire, ou bien est-ce que nous demanderons aux américains de prendre en main le pays sans nous demander notre avis, ou bien est-ce que nous ramènerons Moubarak et

5 Zaka'.

6 Salat El Istikhara.

son système ou bien que nous rechercherons un Moubarak de remplacement ? Toutes ces solutions sont possibles et ne dépendent que de votre prière et d'attendre la réponse dans votre sommeil !!

Or vous parlez la langue de la modernité, de la science de la politique et de la société des pays des infidèles, tout en persistant à détourner une constitution civile avec un article religieux non constitutionnel.

Et lors de la mise en œuvre par vos soins aurez-vous tout le loisir de trancher, de décider et d'imposer ? Est-ce que le but est seulement d'arriver au pouvoir comme l'a fait votre allié (Hamas) à Gaza. Il ne s'est en fait pas vraiment occupé de ceux qui ne respectaient pas la shari'a, mais plutôt de tous ses opposants. La seule différence a été l'utilisation de moyens modernes: au lieu de précipiter les opposants du haut des montagnes ou au fond des puits, ils les ont jetés du haut des immeubles; au lieu de les éventrer ou égorger, ils ont utilisé des mitrailleuses; avec quelques exécutions par l'épée ici ou là, afin de coller aux anciennes méthodes des compagnons du Prophète.

Vous devez étudier l'histoire du monde ancien et moderne, ne serait-ce que sous forme de culture générale même non approfondie. Mais vous devez nécessairement connaître la philosophie qui se tient derrière les systèmes démocratiques modernes auxquels vous participerez avec le parti dont vous avez annoncé la création.

Cependant, ce que nous avons constaté à ce jour dans votre discours n'indique pas la moindre connaissance de cette philosophie, ni des bases de la sociologie et des implications politiques et économiques, qui sont basées sur le bien public pour tous les membres de la société, avec des libertés individuelles étendues. Votre discours indique que vous n'êtes même pas au fait de la participation multi-partis.

Le système démocratique libre et moderne dans le monde entier ne repose sur aucune religion et aucune religion en particulier ne constitue en soi la solution. Il s'agit du résultat des efforts des philosophes de l'époque du progrès qui ont créé les principes modernes véritables, qui s'opposent entièrement aux bases dont vous refusez de vous défaire et qui ne signifieraient aucun progrès, mais bien le contraire, le retour aux temps de l'arbitraire, de l'épée et de l'esclavage.

Les philosophes de l'époque des lumières sont ceux qui ont posé les bases de la dignité de l'homme en des termes qui ne nécessitent pas de multiples explications ou délibérations, les libertés basées sur l'égalité complète entre les citoyens et les droits accordés à tous sans différentiation.

<.....>

Sayed El Quamani
Avril 2011

(traduction-adaptation par J François Ghoche)



(cc) *Constitution et shari'a Islamique* est mis à disposition par J François Ghoche selon les termes de la licence *Creative Commons* : Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification - v-3.0 non-transposé⁷ (<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/deed.fr>).

Ce document a été publié à l'origine sur le site web www.aton.fr

7 A titre d'information, la licence *Creative Commons* a essentiellement pour objet de permettre une diffusion libre du texte (dans les conditions précisées), ce qui n'est pas le cas du droit commun (français autant qu'international).